

Faure, et le rédacteur Prot, ont été condamnés solidairement par le tribunal de Nevers, à 5,000 francs de dommages-intérêts envers M. l'abbé Charrier, curé de St-Gabriel de Fourchambault, injurié et diffamé par ce journal ; de plus, à 100 francs d'amende chacun et aux frais, ainsi qu'à plusieurs insertions dans le dit *Libertaire*.

ROME — Léon XIII a célébré, le premier jour de la présente année, le soixantième anniversaire de sa première messe. Le 2 mars prochain, le Saint-Père entrera dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge, et le lendemain 3 mars, il terminera la vingtième année de son pontificat. Sur 263 Papes qui vont de saint Pierre à Léon XIII, on n'en cite que 11 sans compter Léon XIII qui aient régné plus de vingt ans. La durée moyenne des pontificats est de quatre ou cinq ans.

ANGLETERRE. — Les évêques catholiques de la province de Westminster viennent de publier un nouveau document sur la question des ordres anglicans, en réponse à la lettre des prélats de l'Eglise officielle.

Le général Jamont

GÉNÉRALISSIME DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Grand, droit, l'œil vif, le général Jamont porte allègrement ses soixante-sept ans.

Il est né en 1831. En 1852, il sortait de l'Ecole polytechnique avec le grade de lieutenant d'artillerie en second.

En Crimée, il reçut le baptême du feu. A la bataille de Traktir, il reçut une grave blessure ; son courage et son sang-froid lui valurent la croix de la Légion d'honneur.

Il gagna ses galons de capitaine en Italie. En Chine, il se distingua à la bataille de Palikao ; au Mexique, il fut félicité en présence des troupes.

En 1870, il prit part aux opérations de l'armée de Metz.

On l'envoya au Tonkin après le désastre de Langson. Dans cette mission, aussi difficile que périlleuse, le général Jamont se fit de nouveau remarquer comme un des meilleurs officiers supérieurs.

Atteint par la limite d'âge, en 1896, le général Jamont a été maintenu en activité, comme ayant commandé en chef devant l'ennemi.